

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
– ETIQUETAGE ET NOTICE COMBINES**

{ Bidons en polyéthylène de haute densité de 5, 10, 20, 60 ou 200 litres }

1. NOM DU MEDICATION VÉTÉRINAIRE

Bovidip 20 mg/ml concentré pour solution pour trempage mammaire ou pour pulvérisation des trayons.

2. COMPOSITION**Principe actif:**

2 g par 100 ml iode disponible (concentré).

25 mg par 5 ml dose iode disponible (solution prêt-à-utiliser).

Excipients :

Glycerol, 100 mg/ml

Liquide brun, transparent.

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

5, 10, 20, 60 ou 200 litres.

4. ESPÈCES CIBLES

Bovins (bovins laitiers).

5. INDICATIONS D'UTILISATION**Indications d'utilisation**

Désinfection des trayons comme aide à la prévention des mammites.

6. CONTRE-INDICATIONS**Contre-indications**

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

7. MISES EN GARDE PARTICULIÈRES**Mises en garde particulières**

Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Nettoyer les trayons avant la traite avec une solution nettoyante pour pis et sécher avec une serviette en papier jetable. Jeter tout médicament vétérinaire contaminé. Utiliser seulement un gobelet de trempage ou récipient de spray propre et nettoyer après utilisation.

Précautions particulières pour chaque espèce cible:

Uniquement pour utilisation externe. Permettre au médicament vétérinaire de sécher avant d'exposer les vaches à l'humidité (pluie), le froid ou le vent. Ne pas utiliser sur les trayons blessés; interrompre

le traitement jusqu'à ce que les blessures soient guéries. Si les symptômes de maladie apparaissent ou continuent, consultez votre vétérinaire.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux:

Éviter tout contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. En cas d'ingestion accidentel, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui l'étiquetage et notice combinés. Si utilisé en pulvérisation, éviter de travailler dans la brume. Laver les mains après l'utilisation. Les personnes allergiques à l'iode doivent porter des gants et un masque. L'usage de gants pendant la traite et la pulvérisation ou le trempage est recommandé pour protéger la peau et pour assurer une collection de lait hygiénique.

Gestation et lactation:

Le produit peut être utilisé pendant la lactation et la gestation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions:

L'usage de ce médicament vétérinaire dans la manière spécifiée (antiseptique topique) n'a pas d'interactions connues avec d'autres médicaments ou la nutrition.

Incompatibilités:

En l'absence d'études de compatibilité, ce produit ne peut pas être mélangé avec d'autres médicaments.

8. EFFETS INDÉSIRABLES

Effets indésirables

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette étiquette, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant sur cette étiquette, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification (www.notifieruneeffetindesirable-animaux.be).

9. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIES ET MODE D'ADMINISTRATION

Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

5 ml de la solution diluée par vache par application.

10. INDICATIONS NÉCESSAIRES À UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Indications nécessaires à une administration correcte

Diluer avant usage. Préparer une solution fraîche chaque jour. Diluer une partie du médicament vétérinaire avec 3 parts d'eau propre et bien mélanger le tout. Toujours nettoyer le gobelet de trempage ou le flacon pulvérisateur après utilisation.

- Trempage : trempez chaque trayon immédiatement après la traite dans un gobelet de trempage contenant le produit dilué. Trempez toute la longueur des trayons et remplissez le gobelet de trempage si nécessaire.
- Pulvérisation : pulvérisez toute la surface des trayons après chaque traite.

11. TEMPS D'ATTENTE

Temps d'attente

Viande et abats: zéro jours / lait : zéro heures.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver debout et dans le récipient d'origine bien fermé. A conserver en dessous de 25°C. Protéger de la lumière. À conserver à l'abri du gel. Si le produit est gelé, dégivrer dans un endroit chaud et bien mélanger avant utilisation. Pour les plus grands emballages, le produit doit être suffisamment roulé pour que la solution soit mélangée. Ne jamais essayer de secouer les emballages de 60 et 200 litres.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après Exp. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ELIMINATION

Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car l'iode pourrait être dangereux pour poissons et autres organismes aquatiques.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

Les bidons de 200 litres ne doivent pas être retournés pour un nouveau remplissage.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin.

14. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Classification des médicaments vétérinaires

Délivrance libre.

15. NUMÉRO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET PRÉSENTATIONS

Numéro d'autorisation :

BE-V339893

Emballage

Bidons en polyéthylène de haute densité de 5, 10, 20, 60 ou 200 litres, fermés avec des bouchons à vis en polyéthylène de haute densité avec anneaux de sûreté. Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

16. DATE DU DERNIER ÉTIQUETAGE APPROUVÉ

Date du dernier étiquetage approuvé

Juillet 2025

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

17. COORDONNÉES

Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

DeLaval N.V., Industriepark-Drongen 10, 9031 Gent, Belgique.

PHV nombre de téléphone 0032 9 351 24 27

18. AUTRES INFORMATIONS

DELIVRANCE LIBRE

19. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT»

À usage vétérinaire uniquement.

20. DATE DE PÉREMPTION

Date d'utilisation limite et numéro du lot: voir l'étiquette sur le bidon.

Exp {MM/AAAA}.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 6 mois.

Durée de conservation après dilution conforme aux instructions : 1 jour.

21. NUMÉRO DU LOT

Date d'utilisation limite et numéro du lot: voir l'étiquette sur le bidon.

Lot {numéro}